



Syndicat SNETAA-FO
74 rue de la Fédération
75739 PARIS Cedex 15
Tél : 01 53 58 00 30
Fax : 01 47 83 26 69

Une victoire du SNETAA-FO !

Cher(e)s Collègues,

Je vous informe que le texte sur le projet de loi concernant la titularisation et la résorption de l'emploi précaire, faisant l'objet de plusieurs amendements, a été adopté en date du 08 février 2012.

Il sera présenté à la Chambre des votes et probablement voté le mardi 14 février 2012.

Dès son adoption, il nous faudra attendre le décret d'application : à l'heure actuelle, les modalités d'application et de recrutement n'ont pas encore été précisées.

C'est un combat que mène le SNETAA FO. Nous resterons très vigilants et vous tiendrons informés des avancées de ce dossier.

Vous pouvez retrouver toutes ces informations en consultant le site de notre syndicat à l'adresse suivante :

www.snetaa.org

Vous y trouverez également le compte-rendu de la grande réunion des contractuels qui a eu lieu le jeudi 09 février 2012, animée par votre conseiller technique national Paul DEVAUX (professeur contractuel) chargé du dossier des contractuels.

Rejoignez-nous, faites adhérer nos collègues au SNETAA-FO, le seul syndicat s'occupant réellement des professeurs contractuels.

Diffusez sans modération ces informations. Plus nous serons nombreux, plus nous serons forts et plus notre voix et nos revendications seront entendues.

Paul DEVAUX,
Conseiller technique national
Chargé des contractuels
Tél : 06 62 07 42 66
07 70 55 65 91
paul.devaux2@orange.fr